

# SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Le Mardi 23 Juin 2020

## FICHE COTISATION 2020-2021

Pour la saison 2020-2021 la fiche cotisation papier sera supprimée.

Les cotisations obligatoires (Cotisation de 93 € et frais administratifs de 51€) seront facturées automatiquement au relevé de début de Septembre.

La cotisation arbitre de 31 € sera débitée en Octobre avec une régularisation en Janvier par rapport aux nombres d'arbitres licenciés dans chaque club.

Concernant les frais d'arbitrage (caisse de péréquation), ils seront facturés automatiquement sur la base des engagements Footclubs sur 10 mensualités (dont 2 mensualités facturées en Septembre).

Les montants de ces frais vous seront communiqués courant juillet 2020.

## RELEVES DE TRESORERIE

Nous informons tous les clubs qu'aucun relevé ne sera édité en juillet et aout 2020.

Nous attendons la répartition du Fonds National de Solidarité (voir ci-dessous).

Le premier relevé de la saison 2020-2021 aura lieu en Septembre.

## *Fonds National de Solidarité en faveur des clubs*

**Afin de bénéficier de l'aide du Fonds National de Solidarité (FNS), vous devez vous connecter sur footclubs, accepter la demande et répondre au questionnaire en ligne (en première page, dès la connexion). Attention si vous refusez, vous ne pourrez plus revenir en arrière.**

Le Président du District a le plaisir de vous informer que le District de l'Isère a abondé ce Fonds National de solidarité à hauteur de 50 000 euros.

**Cette aide se décomposera selon les modalités suivantes :**

10€ par licencié (en fonction du nombre de licenciés de votre club connu au 1er mars 2020, ex : un club de 150 licenciés se verra accorder une aide de 1500 euros).

La moitié de cette aide (5€/licencié) sera créditée sur le compte Ligue du club et viendra en déduction des sommes dues pour l'achat des licences 20-21

L'autre moitié (5€/licencié) sera créditée sur le compte District du Club.

Pour les clubs ayant moins de 100 licenciés, une dotation en ballons viendra en supplément de l'aide.

**LIRE : Communiqué de la FFF sur notre site (<https://isere.fff.fr/simple/fonds-national-de-solidarite-en-faveur-des-clubs/>).**

## **CORRESPONDANCES**

### **TRANSMISES AUX COMMISSIONS :**

**DISCIPLINE :** VALLEE DU GUIERS – FERNANDES C. – ST ANDRE LE GAZ

**APPEL :** VEZERONCE HUERT – SEYSSINS – ST ANDRE LE GAZ – VALLEE DU GUIERS

**REGLEMENTS :** ECBF